



VOTEZ

POUR UNE COMMUNE
ATTENTIVE AUX AVEUGLES

Nous nous sommes déjà tous demandé comment aider les personnes aveugles et malvoyantes. La peur d'être maladroit ou même de mal faire nous freine souvent. Pourtant, un geste ou une attention bienveillante devient rapidement une expérience enrichissante. Découvrez nos conseils pratiques pour aider les personnes aveugles et malvoyantes au quotidien. Et n'oubliez jamais qu'il est bien plus agréable d'offrir son aide que d'en avoir besoin...



Comment aborder les personnes aveugles ou malvoyantes ?

- Dans l'approche d'une personne aveugle ou malvoyante, accompagnée d'un guide, n'adressez pas la parole au guide si votre question concerne la personne aveugle ou malvoyante. Elle est parfaitement capable de s'exprimer et de répondre aux questions posées.
- N'ayez pas peur d'utiliser les mots "voir" et "regarder" : les personnes aveugles et malvoyantes en usent également. Elles emploient ces mots pour exprimer leur façon de percevoir les choses.
- N'oubliez pas que les mots "ici" et "là" sont dénués de sens pour une personne aveugle. Dites plutôt "à votre gauche", "devant vous" ou "près de votre main droite".
- En compagnie d'une personne aveugle ou malvoyante, ne vous croyez pas obligé de parler sans arrêt. Cela peut devenir irritant; dans chaque conversation, il peut y avoir des silences.





La ville ne doit plus être un obstacle

- Lorsque vous rencontrez une personne aveugle ou malvoyante dans la rue, n'hésitez pas à lui proposer votre aide pour se déplacer.
- Ne lui prenez pas le bras mais offrez-lui le vôtre et marchez un demi-pas devant elle.
- Signalez-lui à temps les obstacles éventuels sur sa route, y compris au moment de monter ou de descendre un trottoir.
- Si vous devez franchir une porte ou un passage plus étroit, positionnez-vous toujours devant la personne afin qu'elle puisse vous suivre en toute sécurité.
- Lorsque vous arrivez à un escalier, signalez à la personne la présence de celui-ci, en lui indiquant s'il monte ou s'il descend et posez sa main sur la rampe.
- Si vous avez le choix entre un escalier normal et un escalator, laissez la décision à la personne déficiente visuelle.
- Dégagez les trottoirs : vélos, motos, bacs à plantes, déjections canines sont des obstacles pour ceux qui ne voient pas.



Rendons les transports en commun vraiment communs

- N'hésitez pas à demander à la personne si elle souhaite que vous l'aidiez à trouver son train ou son bus.
- Lorsque le train ou le bus arrive, indiquez à la personne où se trouve la poignée qui l'aidera à y entrer et laissez-la monter à son aise, sans la pousser.
- À l'intérieur, il est important que la personne dispose d'une place assise.
- Pour aider la personne à s'asseoir, mettez simplement sa main sur le dossier du siège et dites-lui "Voici un siège".





Soyez la personne la plus sympa du supermarché

- Lorsque vous croisez une personne déficiente visuelle au supermarché, n'hésitez pas à la conduire auprès d'un membre du personnel du magasin ou à l'aider vous-même si vous en avez le temps. Vous pourrez chercher les différents produits avec elle et lui indiquer ce qui figure sur l'emballage de chacun d'eux.
- Au moment de payer à la caisse, si la personne aveugle le souhaite, indiquez-lui la somme qu'elle donne à la caissière et veillez toujours à recompter l'argent à voix haute dans sa main.



Lire le courrier d'autrui ? On vous dira merci !

- Veillez toujours à rester discret, d'autant plus lorsqu'il s'agit de courrier personnel ou financier, généralement confidentiel.
- Mentionnez toujours le nom du destinataire, indiqué sur l'enveloppe ou la lettre.
- Lisez la lettre lentement et dans son intégralité à voix haute, sans passer de paragraphes ou faire de résumés.
- Évitez également tout commentaire ou remarque personnelle.

Vous voulez aider les personnes aveugles et malvoyantes dans votre commune ?

Vous voulez aider concrètement les personnes aveugles et malvoyantes dans votre commune ?

Rejoignez l'équipe des **400 bénévoles de la Ligue Braille**. En donnant de votre temps aux personnes déficientes visuelles, vous vivrez une expérience enrichissante tout en vous impliquant dans des projets concrets.

La Ligue Braille recherche des personnes volontaires dans les différentes régions du pays pour :

- Participer à l'organisation des Clubs Braille, aider à la préparation des activités manuelles et créatives, devenir guide lors des excursions.
- Aider les étudiants aveugles ou malvoyants à réviser leurs cours, à faire des recherches, etc.
- Tenir un stand et sensibiliser le public lors de foires, salons et festivals.
- Lire à voix haute les livres enregistrés pour la bibliothèque sonore.
- Donner un coup de main dans les tâches administratives.

Vous désirez effectuer un don ?

Il suffit de verser le montant de votre choix sur le compte de la Ligue Braille :

IBAN : BE11 0000 0000 4848

BIC : BPOTBEB1

[Attestation fiscale pour tout don à partir de 40€]

Plus d'infos ?



Contactez la Ligue Braille au

02/533 32 11

Merci pour votre aide !

www.semaineliguebraille.be

La Ligue Braille en un coup d'œil :

Création : 1922.

Objectif : Aider les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie pour favoriser leur autonomie, leur intégration et leur épanouissement.

Nombre de personnes aidées (2011) : 13.275.

Services : Aide sociale, soutien psychologique, apprentissage de techniques favorisant l'autonomie (locomotion, chiens-guides, braille, cuisine...), information et conseil pour l'acquisition de matériel adapté, encadrement pédagogique, formation et insertion professionnelles, bibliothèque et ludothèque adaptées, activités de loisirs...

Implantation : Active dans tout le pays, siège social à Bruxelles et maisons locales à Charleroi, Jambes, Libramont, Liège, Antwerpen, Gent, Hasselt et Kortrijk. Et ouverture cette année à Leuven.

Personnel : 109 collaborateurs et 398 volontaires.

Ressources financières (2011) : Dons et legs (59,04%), tombola (5,75%), produit net d'activités propres (12,25%), subsides (22,96%).

